

### **Les principaux éléments qui doivent être inclus dans la décision du CSA sur la sécurité alimentaire et les changements climatiques**

Lors de la 39<sup>ème</sup> Session du CSA (15 - 20 Octobre 2012) des décisions seront prises sur la sécurité alimentaire et le changement climatique. Les membres et les participants du CSA doivent envoyer un message fort et urgent à la communauté internationale afin d'agir pour éviter les impacts dangereux des changements climatiques sur la sécurité alimentaire.

A l'heure qu'il est, les changements climatiques ont déjà un impact sur la production alimentaire et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire et aussi sur la réalisation du droit à l'alimentation. Ceci est clairement souligné par le rapport du Groupe d'Experts de Haut Niveau du CSA sur la sécurité alimentaire et les changements climatiques ainsi que, plus récemment, par le rapport spécial sur les événements extrêmes, publié par le Groupe Intergouvernemental sur le Changement Climatique.

Les OSC, organisées à travers le Mécanisme de la Société Civile (MSC), ont participé activement aux débats et apporté des contributions aux différentes versions des avant-projets du document, dont le but est d'arrêter les décisions du CSA en matière de sécurité alimentaire et de changement climatique.

Les OSC sont très préoccupées par l'absence de caractère d'urgence de ce document et par le fait qu'il continue à ignorer des éléments essentiels qui permettraient de garantir la réalisation du droit à l'alimentation dans le contexte des changements climatiques. **La 39<sup>ème</sup> Session du CSA doit reconnaître sans équivoque que les changements climatiques sont une menace majeure pour le droit à l'alimentation et pour les droits des peuples autochtones et qu'il est urgent d'agir.**

#### **Les Etats membres du CSA doivent décider de:**

1. S'engager **de manière urgente à concentrer énergies et ressources sur l'adaptation par les producteurs alimentaires à petite échelle**, qui nourrissent une grande partie de la population mondiale, aux changements climatiques. Les producteurs alimentaires à petite échelle dépendent de la météo pour leur subsistance et sont donc en première ligne face aux dangers des changements climatiques, alors qu'ils ne sont pas les responsables de ce problème et n'ont pas contribué à son émergence. Les Etats membres et les organisations internationales doivent accroître considérablement leurs investissements pour l'adaptation aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire. Les pays développés doivent soutenir les plans nationaux des pays en développement avec des ressources nouvelles et additionnelles à leurs engagements en termes APD. Il est indispensable de planifier et mettre en œuvre des approches permettant de réduire les vulnérabilités, y compris le renforcement des filets de sécurité sociale ainsi que le développement de mécanismes qui assurent une action rapide en cas de crises alimentaires. Il est tout aussi indispensable de renforcer et d'étendre les réserves alimentaires au niveau des communautés, national et régional.
2. S'engager à **accorder la priorité aux approches agro-écologiques et biologiques dans l'agriculture**, en particulier pour les petits producteurs de denrées alimentaires, qui renforcent la diversité et la résilience des systèmes de production, ce qui représente une étape essentielle dans le processus d'adaptation aux changements climatiques. De telles approches sont nécessaires pour faire face aux changements climatiques, car ils augmentent la santé des sols, la productivité, et améliorent la capacité des sols à absorber et à retenir l'eau. Les initiatives de soutien à de telles approches doivent être considérablement élargies et promues par les États membres et les organisations internationales à travers la recherche scientifique, l'assistance technique, le financement, le renforcement des capacités et des conseils en matière de politiques. Les réseaux de paysan à paysan sont cruciaux pour le transfert de compétences agro-écologiques et le soutien à ces réseaux doit être augmenté. Les approches agro-écologiques sont également importantes pour promouvoir la santé animale, le bien-être et la diversité génétique, et ils contribuent à la construction de réseaux alimentaires locaux durables. Les réseaux de distribution associant paysans et

consommateurs de manière directe et les marchés de producteurs locaux permettent d'assurer la distribution locale.

3. **S'assurer que toutes les initiatives prises dans le cadre de lutte contre les changements climatiques respectent les droits des peuples autochtones et le droit à l'alimentation.** Ceci nécessitera notamment d'exiger: 1) Des évaluations préalables des impacts sur le droit à l'alimentation de toutes les politiques, programmes et stratégies liées aux changements climatiques; 2) La mise en œuvre intégrale de la politique de la FAO sur les peuples autochtones ; 3) La mise en œuvre intégrale des directives sur la gouvernance responsable de la tenure foncière;
4. **S'engager à renforcer ou à mettre en place des forums multi-acteurs aux niveaux local, national et régional** afin de permettre aux communautés locales et aux groupes les plus vulnérables - notamment les producteurs alimentaires à petite échelle, les populations autochtones, les paysans sans terre et populations rurales précaires, les femmes et les groupes de femmes ainsi que les populations les plus touchées par la faim - d'être pleinement impliqués dans les processus de décision pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des plans, politiques et programmes d'adaptation et d'atténuation du changement climatique;
5. **Reconnaître que la diversité des ressources génétiques végétales et animales est essentielle à l'adaptation permanente aux changements climatiques et appeler de manière urgente à leur conservation, en particulier in situ et apporter un soutien renforcé à la sélection et la conservation des semences paysannes par les petits paysans.** Les gouvernements et les organisations internationales doivent faciliter un accès plus large à et l'utilisation des ressources génétiques, de manière à maximiser leur contribution à l'adaptation pour les producteurs alimentaires à petite échelle.